



HAL
open science

Licence Géographie-aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie-aménagement. 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02035818

HAL Id: hceres-02035818

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035818v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 - Paul Valéry

Demande n° S3110055270

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie-Aménagement

Présentation de la mention

La licence Géographie-Aménagement de l'Université Montpellier 3 (UM3) donne aux étudiants une vaste culture géographique, dans les domaines de la géographie physique et humaine, aux diverses échelles d'étude depuis l'approche régionale jusqu'à l'approche internationale. Les étudiants sont formés à la réflexion théorique et à l'acquisition de connaissances générales, mais aussi aux techniques spécifiques de la géographie, aux outils cartographiques et informatiques.

Après un premier semestre généraliste, les étudiants sont conduits à développer l'étude des divers secteurs géographiques, puis à partir du troisième semestre, à choisir entre un parcours Géographie et un parcours Aménagement, consacré à l'étude de l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'environnement.

La formation ouvre sur les masters recherche et professionnels. Elle conduit aux métiers de la fonction publique, d'état ou territoriale, de cadre ou de technicien, relatifs à l'aménagement, à l'urbanisme, à l'environnement, au tourisme, ainsi qu'à l'enseignement.

Avis condensé

● Avis global :

La licence Géographie-Aménagement de l'UM3 est une formation solide, justement réputée dans le domaine. Elle assure une pré-professionnalisation précoce et attractive, en liaison avec les masters et des débouchés variés. L'équipe pédagogique s'implique dans la réussite des étudiants.

Il est donc d'autant plus regrettable que cette bonne formation et cette solide implication ne puissent être mesurées par des éléments chiffrés plus précis. Une meilleure mise en valeur des bons résultats de la formation aiderait certainement à renforcer son attractivité.

● Points forts :

- La professionnalisation rapide, surtout dans le parcours Aménagement, avec intervention de professionnels. La formation est ainsi bien insérée dans le tissu administratif et culturel régional.
- Formation attractive et réputée à juste titre. L'attractivité est entretenue par l'implication des enseignants dans la valorisation du diplôme. Elle est mesurable aussi par le bon équilibre dans l'origine diversifiée des étudiants.
- L'encadrement pédagogique des étudiants. L'utilisation transparente des crédits du plan réussite en licence, qui a permis d'améliorer le matériel spécifique et d'organiser des sorties de terrain, indispensables dans cette formation.



- Points faibles :
 - Manque de suivi chiffré des résultats de la formation, en dépit d'un effectif gérable et d'un ratio enseignants/étudiants confortable.
 - Description insuffisante du pilotage de la mention.
 - Pas de formation spécifique aux métiers de l'enseignement, acté par suppression du parcours Géographie-Histoire et la disparition de l'histoire dans la maquette, mais qui continue d'être annoncée comme un débouché de la formation.
 - Des enseignements en L1 à redéfinir plus clairement, notamment en méthodologie.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il serait souhaitable d'améliorer le suivi statistique des étudiants au long de la licence et de mettre en valeur les actions propres au département.
 - A l'avenir, il conviendrait de mieux renseigner le dossier sur les données chiffrées demandées.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe pédagogique pourrait être renforcée dans ce département qui compte une trentaine d'enseignants titulaires. Les enseignants-chercheurs relevant de la section 24 du CNU en particulier pourraient être mieux représentés. On ne voit pas, en revanche, la nécessité de conserver un responsable des concours d'enseignement alors que la mention a abandonné le parcours Géographie-Histoire et qu'un parcours parfaitement équilibré Histoire-Géographie est assuré par la mention Histoire de la même Université. Certes, il peut se trouver des étudiants préparant seulement l'agrégation de géographie, mais sont-ils assez nombreux pour justifier ce poste ? Il vaudrait peut-être mieux créer des responsabilités par année, pour bien coordonner les enseignements année par année. On pourrait également mettre en place un enseignant responsable des relations avec les collectivités locales, ou avec les universités étrangères associées.

La manière dont la licence est pilotée devrait être mieux expliquée : on ne connaît pas le mode de travail de l'équipe, ni sa volonté de réflexion sur l'amélioration de la mention et de la réussite des étudiants.

2 ● Projet pédagogique :

La formation en Géographie à Montpellier bénéficie d'une réputation ancienne flatteuse et méritée. L'adéquation entre les parcours et les masters invite à y poursuivre les études de L3. La préprofessionnalisation, très visible dès le L3 en parcours Aménagement surtout est un atout indéniable. Les débouchés professionnels sont clairement identifiés et variés. La maquette introduit progressivement la différenciation entre les parcours. Les enseignements sont équilibrés, les exercices et travaux pratiques nombreux. Dès le début, l'étudiant est mis au contact des réalités de la géographie par des sorties sur le terrain et des exercices en contact avec les administrateurs locaux. Cependant, l'organisation des enseignements en L1 pourrait être améliorée, en termes de clarté des contenus et d'ouverture.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le département applique les dispositifs mis en place par l'Université : tutorat, enseignants-référents, TD de rattrapage/consolidation, projet professionnel personnalisé. L'implication des enseignants semble toutefois inégale, et il serait surtout souhaitable de mesurer l'efficacité de ces dispositifs en Géographie.



4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont certainement bonnes à l'issue de la L3 Géographie-Aménagement, étant donné l'encadrement sérieux, la progressivité des études, les possibilités de poursuite d'études sur place et les relations solides et anciennes avec les institutions locales. Un suivi statistique minimum, facile à réaliser eu égard à un effectif moyen, est cependant indispensable. Il permettrait également de mesurer le degré et le rayon d'attractivité de cette formation, et, éventuellement, de les développer.